



## OFFRE POMPE A CHALEUR AIR / EAU

### FORMULAIRE D'INSTRUCTION

A remplir par le « Partenaire AGIR PLUS » préalablement au début des travaux

- Identité de l'installateur Partenaire Agir Plus :

Nom : .....

Raison sociale : .....

N° de SIRET : .....

- Date du devis proposé au client : .....

- Bénéficiaire :

Nom: ..... Prénom : .....

Adresse des travaux: .....

BP : ..... Ville : .....

- Caractéristique de la pompe à chaleur:

Basse température

Moyenne ou haute température

Efficacité énergétique saisonnière ( $\eta_s$ ) (en %) :

.....

L'efficacité énergétique saisonnière ( $\eta_s$ ) est calculée selon le règlement (EU) n° 813/2013 de la commission du 2 août 2013.

NB : L'efficacité énergétique saisonnière prise en compte est celle de la pompe à chaleur seule pour les besoins de chauffage des locaux (hors dispositif de régulation).

Marque : .....

Référence : .....

Joindre à la présente demande les fiches techniques du matériel proposé

Je certifie sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact.

Fait à : ..... le : .....

Cachet de l'entreprise et signature





## OFFRE POMPE A CHALEUR AIR / EAU FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

A remplir par le bénéficiaire (futur payeur des travaux prévus) avant le début des travaux

Je soussigné(e), ..... sollicite une aide financière de la Collectivité Territoriale de Saint Pierre et Miquelon et d'EDF, pour l'acquisition et la mise place d'une pompe à chaleur air / eau conformément aux informations renseignées dans les formulaires de demande d'aide et aux justificatifs joints à la présente demande par mon installateur, la société .....

Fait à : ..... le : .....

Signature du demandeur





## OFFRE POMPE A CHALEUR AIR / EAU

### FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE « BENEFICIAIRE »

A remplir par le bénéficiaire (futur payeur des travaux prévus) avant le début des travaux

▪ **BENEFICIAIRE :**

M  Mme Nom: ..... Prénom :.....

Courriel : ..... Téléphone : .....

▪ **LOGEMENT :** (Adresse de la résidence principale concernée)

.....  
BP : ..... Ville : .....

Je certifie être propriétaire du logement.

Je certifie que le logement est achevé depuis plus de 10 ans.

Je certifie sur l'honneur que le logement est occupé à titre de résidence principale (par le propriétaire ou par un locataire).

Je demande à ce que le montant de l'aide soit versé à l'installateur, après validation par EDF SPM et la Collectivité Territoriale du dossier complet.

Je suis informé que la prime économie d'énergie ne peut être attribuée qu'une fois pour une installation donnée et elle ne pourra être réattribuée pour un nouvel équipement qu'à l'issue de la période correspondant à la durée de vie du précédent équipement primé soit 17 ans pour ce type de pompe à chaleur air/eau.

Je renonce d'ores et déjà à tout recours contre EDF SPM et/ou la Collectivité Territoriale du fait de la pose de la pompe à chaleur, pour lesquelles ces dernières auront apporté leur concours financier.

Dans le cadre du suivi des aides pour la maîtrise de la demande en électricité j'autorise EDF et la Collectivité Territoriale de Saint Pierre et Miquelon à consulter les consommations énergétiques (fioul et électricité) de cette habitation des deux dernières années (n-2) et de l'année suivant la pose du poêle (n+1) auprès de mon fournisseur d'énergie.

Pièces à joindre :

Copie de la facture EDF du bénéficiaire de moins d'un an,

Fiche de renseignement cadastral,

Document justifiant que le bâtiment a plus de 10 ans (ex : acte notarié ou à défaut attestation sur l'honneur)

Je certifie sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact.

Fait à : ..... le : .....

Signature du demandeur





## OFFRE POMPE A CHALEUR AIR / EAU FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE « PARTENAIRE »

A remplir par le « Partenaire AGIR PLUS » à la fin des travaux

A remplir par les entreprises réalisant les travaux, sur la base des devis validés par le demandeur. En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par la convention. L'Entreprise fournira au demandeur une facture permettant de justifier des critères de performance du matériel posé.

- Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....
- Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : .....
- Référence de la facture : .....
- Adresse des travaux: .....

BP : ..... Ville : .....

- Caractéristique de la pompe à chaleur installée :

- Basse température
- Moyenne ou haute température

Efficacité énergétique saisonnière ( $\eta_s$ ) (en %) :

.....

Marque : .....

Référence : .....

- Identité du professionnel ayant réalisé l'Opération :

Nom : .....

Raison sociale : .....

N° de SIRET : .....

Je certifie sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact.

Fait à : ..... le : .....

Cachet de l'entreprise et signature



### Pièces justificatives à fournir

#### ■ Préalablement au début des travaux :

- Formulaire d'instruction,
- Formulaire de demande d'aide dûment complété et signé par le bénéficiaire,
- Copie de la facture EDF du bénéficiaire de moins d'un an,
- Document justifiant que le bâtiment a plus de 10 ans (ex : acte notarié)
- Fiche de renseignement cadastral,
- Devis proposé au bénéficiaire,
- Fiches techniques du matériel envisagé.

#### ■ A la fin des travaux :

- Formulaire de demande d'aide dûment complété et signé par « le Partenaire Agir Plus »
- Devis mentionnant l'aide incitative de EDF et de la Collectivité Territoriale, avec les mentions « bon pour accord » ou « devis accepté le », la date d'engagement, et la signature obligatoirement manuscrite du bénéficiaire,
- Facture de fourniture et de pose (conforme à la législation en vigueur) mentionnant :
  - La mise en place d'une pompe à chaleur air/eau
  - L'adresse des travaux,
  - La marque,
  - La référence exacte,
  - Le montant de l'aide incitative de EDF et de la Collectivité Territoriale,

Déclaration(s) de performance de l'équipement installé issu du fabricant indiquant que l'équipement de marque et référence mis en place est :

- une pompe à chaleur air/eau

- le type de pompe à chaleur (basse, moyenne ou haute température) ;

- l'efficacité énergétique saisonnière ( $\eta_s$ ) selon le règlement (EU) n° 813/2013 de la commission du 2 août 2013.

En cas de mention d'une date de validité, ce document est considéré comme valable jusqu'à un an après sa date de fin de validité.


Pièces attestant de la bonne réalisation des travaux :

- Photo de l'appareil installé avec numéro de série visible
- Photo du chantier à livraison



OFFRE POMPE A CHALEUR AIR / EAU  
FICHE D'INSTRUCTION DU DOSSIER

<p>EDF SPM</p> 	
--	--

<p>COLLECTIVITE TERRITORIALE</p> 	
--	--

